

La nation anglaise mon cher, est sans contredit, après les chinois, la première qui ait conté l'affaire ; mais il n'a pas voulu me croire, et si nous n'avions retrouvé Monsieur, j'allais en prison... Comme c'est gentil !

M. le président.—Romainville, vous avez entendu les dépositions.... Comment allez-vous chez un restaurateur sans argent ?

Romainville.—Je n'en avais pas besoin ; c'était mademoiselle qui m'avait invité.

Mlle Agathe.—Oh ! l'horreur ! c'est pas là mon genre, mon cher !

M. le président.—Voilà la première fois que vous prétendez cela.

Romainville.—C'est la vérité ; elle m'a dit qu'elle avait un petit boursicot de côté pour acheter un bonnet, mais qu'elle aimait mieux le dépenser avec moi.

Mlle Agathe se démène sur son banc en poussant des oh ! et des ah ! bruyans et prolongés.

M. le président.—Ce que vous dites là est trop invraisemblable ; si l'on peut avoir de l'indulgence pour l'homme qui a faim et qui, sans argent, se fait donner un morceau de pain, on ne doit aucune pitié à celui qui, par inconduite, va escroquer un restaurateur.

Romainville baisse la tête et le tribunal le condamne à trois mois de prison.

BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

Mr. le Rédacteur,

Voici ce que me racontait hier un brave campagnard des environs :

Compère Framboise, l'ami né de la chicane, a blanchi dans les cours de justice. Il a vu disparaître deux générations d'avocats ; il verra probablement la fin de la troisième. Notre homme est un vieux renard qui s'entend merveilleusement à faire des dupes. Est-il venu à bout d'envelopper un honnête homme dans les filets d'une convention embrouillée, alors son affaire est faite ; il vous croque les gens comme une framboise !

Dernièrement, il traduisait devant une Cour des Requêtes, un de ses malheureux débiteurs, car il les compte par centaines, lui, les débiteurs. De quoi s'agissait-il cette fois ? De l'énorme valeur de quarante quatre sous du cours actuel. La partie assignée voulant un peu scruter l'âme de l'impitoyable réclamant, celui-ci reçut ordre de comparaître pour subir un petit examen sous le serment éciroire. La cause appelée, Framboise ne comparait point ; on attend ; il n'arrive pas. Tout-à-coup quelqu'un se présente et annonce que notre homme vient d'effectuer son départ pour l'autre monde. Grande est la rumeur, mais la nouvelle trouva quelques incroyables, parmi lesquels se remarquait le pauvre défendeur. Quoi, « s'écria-t-il, d'un ton de profonde conviction, « lui mort ! ça n'est pas possible ; car ces gens-là, Dieu me pardonne, ça ne meurt point ; ça a la vie dure comme sept. Pour Framboise, il lui faudrait certainement un ordre de la Cour pour le contraindre à déloger d'ici-bas. »

Je connais à ce propos certains hommes non moins injustes que ne l'était Framboise, mais plus heureux que lui dans leurs trames, puisque, sans daigner astreindre aux formalités établies qui leur feraient obstacle, ils sautent à l'instant d'un poulet, par dessus toutes les barrières légales pour voler plus à leur aise.